CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E21037 **VALABLE JUSQU'AU** 05/06/2024

ÉDITÉ LE **23/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1983
Forme juridique : EURL

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 332 690 403

Siret : **332 690 403 00024**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 81 01147

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145.258.168

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145.258.168

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : **LAGIER BATIMENT EURL**

MACONNERIE
ZA LES CARLAIRES SUD
38650 MONESTIER DE CLERMONT

Téléphone : 04 76 34 44 91 **Fax :**
Portable : 06 19 15 07 96

Site Internet : www.lagierbatiment.com/
E-mail : contact@lagierbatiment.com

Responsabilité légale :
LAGIER PATRICK ASSOCIÉ(E) UNIQUE / LAGIER STEVEN ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	02/02/2021
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	12/04/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/02/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.